

Livret d'accueil des étudiants

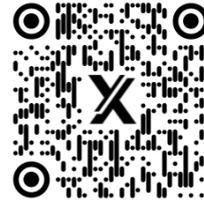
STID S1 2022 – Groupe Maryam Mirzakhani



Maryam Mirzakhani
(Née le 12 mai 1977)

Bienvenue !

Bienvenue à l'IUT de Villetaneuse. Dans cet IUT (Institut Universitaire de Technologie) vous allez préparer un BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) mention STID (statistiques et informatique décisionnelle). Dans ce petit guide vous allez trouver quelques informations générales sur l'université et l'IUT et surtout des informations sur STID.



Vous retrouverez une partie de ces informations sur www.ataraxy.info/IUT_de_Villetaneuse

L'IUT dans l'université

L'université Paris 13 est placée sous l'autorité de son président (Christophe Fouqueré). Elle est répartie sur 5 campus (Bobigny, Saint-Denis, la Plaine Saint-Denis, Argenteuil et Villetaneuse) et est divisée en différentes composantes (LLSHS, Droit, Institut Galilée, etc.). L'IUT de Villetaneuse est l'une de ces composantes. Elle est sous la direction de Homère NKAWO. L'IUT est divisé en départements : Carrière Juridique (CJ), Gestion des Entreprises et Administration (GEA), Génie électrique et informatique industrielle (GEII), Réseau et Télécommunication (RT), Informatique (INFO) et STatistiques et Informatique Décisionnelle (STID) ; chacun sous l'autorité d'un chef de département.

Vos interlocuteurs

Le chef du département STID est David Hébert. Il joue un rôle médiateur entre la direction de l'IUT et les besoins des enseignants et des étudiants ; notamment pour des problèmes de discipline grave.

La directrice des études du BUT1 STID est Aurélie Nassiet. Elle joue le rôle équivalent à celui de professeure principale. C'est vers elle qu'il faut vous tourner si vous avez des problèmes (entre étudiants ou avec des enseignants), des difficultés personnelles etc... Mieux vaut prévenir assez tôt pour que nous puissions anticiper les difficultés à venir.

A. Nassiet (directrice des études) : aurelie.nassiet@gmail.com

D. Hébert (chef de département) : Hebert.iut@gmail.com

C. Villers (secrétariat) : Villers@univ-paris13.fr

Délégués

Un délégué sera nommé automatiquement en début d'année. Il aura deux tâches principales :

- Transporter le classeur d'absences (les feuilles à signer à chaque cours)
- Faire l'interface entre les élèves et la direction du département (directeurs des études et/ou chef).

Parmi les autres droits et devoir du délégué on trouve :

- Il pourra être candidat au conseil de département où sont discutés et votés des motions concernant la pédagogie, la politique générale du département, l'ouverture de groupe etc...
- Il devra représenter le groupe lors des commissions (= conseil de classe). Il sera présent au début de ces commissions (deux par an) pour exposer les cas des étudiants qui en auraient fait la demande et les défendre. Cependant il ne pourra pas avoir accès aux résultats ni participer aux débats qui suivront.

Valider son diplôme

Le BUT STID est soumis à un programme national (PN)

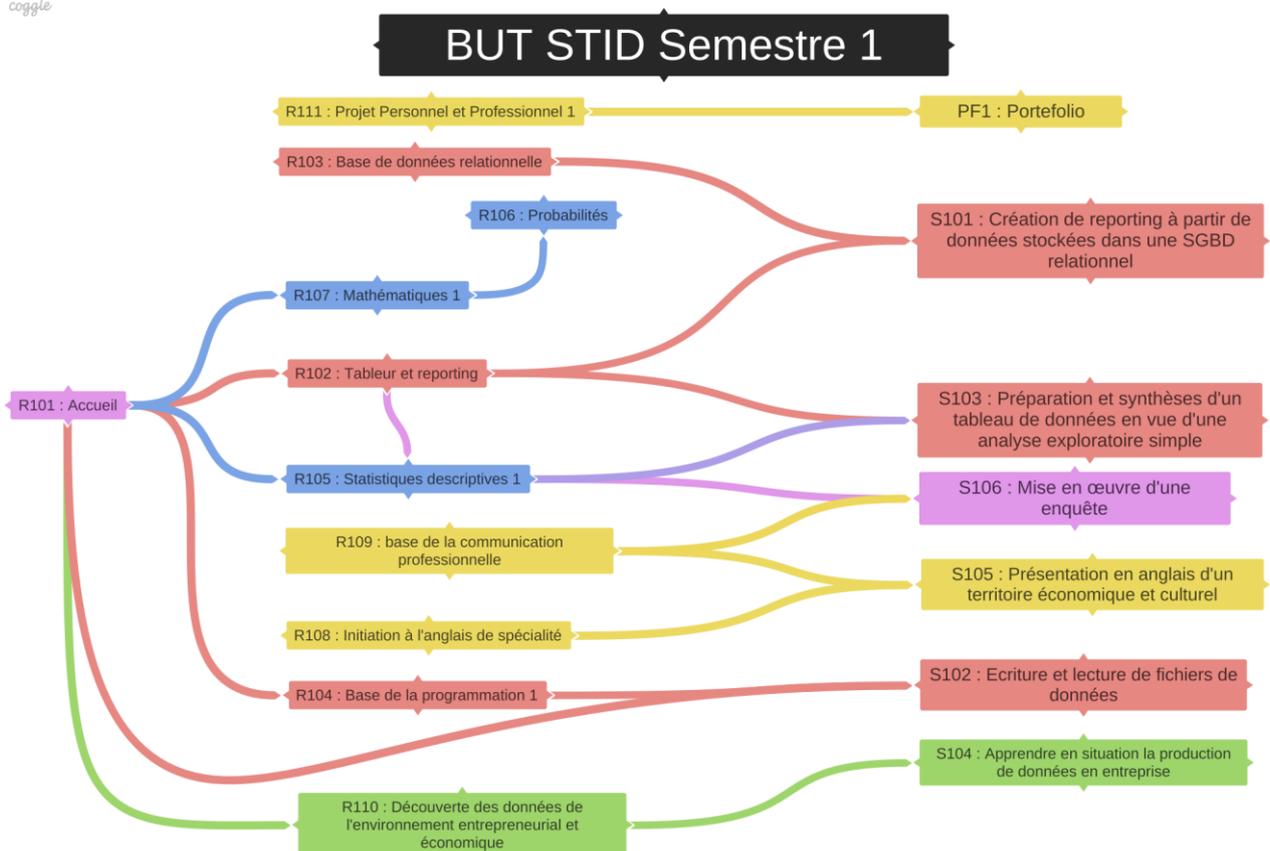


La formation est composée de :

- Plusieurs ressources (appelés jadis « matières ») évaluées « à l'ancienne » par des contrôles.
- Des SAE, pour « situation d'apprentissage et d'évaluation » (appelées jadis « projet » mais qui peuvent prendre des formes très variées).

Les ressources et les SAE dépendent naturellement les unes des autres.

coggle



Pour obtenir le BUT STID, il faut valider les 4 compétences de la formation :

- 1) Traiter des données à des fins décisionnelles
- 2) Analyser statistiquement des données
- 3) Valoriser une production dans un contexte professionnel
- 4) Modéliser les données dans un cadre statistique

Chacune des ressources et SAE interviennent dans le calcul de la moyenne de la compétence. Précisément :

Compétence 1 : S101, S102, R101, R102, R103, R104 et R111

Compétence 2 : S103, S106, R101, R105, R106, R107 et R111

Compétence 3 : S104, S105, S106, R101, R108, R109, R110 et R111

Compétence 4 : Il n'y a ni ressource ni SAE associées à cette compétence en première année du BUT STID.

Quelques informations sur la validation.

- Si la moyenne pour une compétence donnée est supérieure à 10/20 alors la compétence (pour le niveau d'année correspondant) est dite validée.
- Si les quatre compétences sont validées alors le semestre est validé.
- Si une moyenne de compétence est entre 8 et 10 alors une compensation est possible le semestre suivant avec la moyenne de la même compétence. L'étudiant ne valide pas son semestre mais est en situation de sursis (en attendant le semestre suivant).
- Si trois compétences sur les quatre sont entre 8 et 10 ou si une seule compétence est strictement inférieure à 8 alors la compensation n'est plus possible.

Portfolio

Le portfolio est un document que chaque étudiant devra mettre en place tout au long de sa formation. Dans ce document, chaque étudiant devra montrer dans quelle mesure il a bien acquis les compétences que l'on attend de lui dans le cadre de la formation STID.

Dans un premier temps, lors de chaque SAE (projet), vous devrez rédiger une fiche (la « trace ») qui intégrera le portfolio non pas pour y décrire ce que vous avez fait, mais nous démontrer que vous avez acquis des compétences particulières lors de la réalisation de ce projet. Il s'agit donc d'un exercice d'auto-évaluation argumentée.

Dans un second temps, en liaison avec votre enseignante de PPP, vous devrez reprendre ces fiches individuelles et nous démontrer que vous avez bien acquis les compétences professionnelles attendues d'un diplômé STID.

Apprentissage

Il est également possible d'intégrer en seconde année et/ou en troisième année la formation en apprentissage en partenariat avec le CFA SUP2000. LE CFA, comme l'IUT, aideront ceux d'entre vous qui souhaitent intégrer l'apprentissage (voir la rubrique « informations calendaire »), il sera préférable de « *se débrouiller tout seul* ».

La formation en apprentissage consiste à suivre la formation STID en alternance entre l'IUT et un contrat d'apprentissage en entreprise. Le rythme d'alternance est le suivant : chaque semaine les alternants passent trois jours à l'IUT (lundi, mardi et mercredi) et deux jours en entreprise (jeudi et vendredi) – puis toute la semaine en entreprise pendant les vacances.

Pour toute information concernant l'apprentissage contactez Mme Deseiligny : oriane.deseiligny@univ-paris13.fr

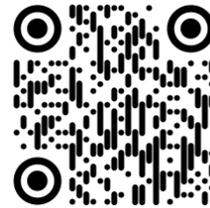
Poursuite d'études, tableau d'honneur et avertissements

Une fois votre diplôme en poche vous devrez penser à votre poursuite d'étude (ou rejoindre immédiatement le marché du travail). C'est à vous de prospecter les écoles qui vous intéressent et de constituer votre dossier. Cependant pour appuyer vos candidatures nous vous délivrerons vers la fin du cinquième semestre un avis de poursuite d'étude (réservé, favorable ou très favorable pour des écoles d'ingénieur, pour l'école de statistiques *etc.*). Cet avis sera établi sur la base de vos résultats depuis le premier semestre (ajusté par la commission des avis). Il sera augmenté d'un commentaire contenant entre autres les mentions de tableau d'honneur que vous pourriez avoir eu (félicitations lors de commission *etc.*) ou des avertissements (d'assiduité ou de travail *etc.*).

L'ENT et les absences

Chacun de vous dispose d'un environnement numérique de travail (ENT) sur lequel vous pourrez consulter vos notes, votre emploi du temps et justifier vos absences. Il vous est accessible dès que vous disposez de votre carte d'étudiant.

<https://ent.univ-paris13.fr/>



Pour justifier vos absences, vous devez éditer un ticket sur votre ENT.

Toutes les absences doivent impérativement être justifiées. La bienséance veut qu'en cas d'absence vous préveniez vos enseignants par mail (copie à la directrice des études). Quoiqu'il en soit vous devez justifier très rapidement (max 48h après l'absence).

A partir de **6 demi-journées d'absence non justifiées**, un courrier recommandé vous invitant à régulariser votre situation au plus vite vous sera envoyé à votre domicile. A partir de **9 demi-journées d'absence non justifiées**, un autre courrier recommandé vous informera que votre situation s'assimile à la démission de la formation (on parle de défaillance) et vous invitera à prendre rendez-vous avec le directeur des études.

Vous trouverez sur la page suivante l'emploi du temps de vos premières semaines à l'IUT. Il est donné à titre indicatif. Seul l'emploi du temps de votre ENT fait foi. Vos enseignants étant aussi majoritairement des chercheurs, ils peuvent être amenés à s'absenter. Votre emploi du temps est donc soumis à des ajustements au cours de l'année. Il est impératif de consulter régulièrement les versions mises à jour sur votre ENT. Il est possible depuis cette plateforme d'obtenir un fichier *ics* permettant une synchronisation avec vos agendas électroniques.

jeu. 01 septembre	ven. 02 septembre
<BUTI STID> MIRZAKHANI Matière à préciser M. HEBERT DAVID Mme NASSIET AURELIE T206 CRIT - T206 CRIT Hybride Q Réunion de rentrée	
<BUTI STID> MIRZAKHANI Accueil (VSTDRI01) M. SANTINI GUILLAUME Q104 CRIT - Q104 CRIT Hybride	<BUTI STID> MIRZAKHANI Accueil (VSTDRI01) M. SANTINI GUILLAUME Q104 CRIT - Q104 CRIT Hybride

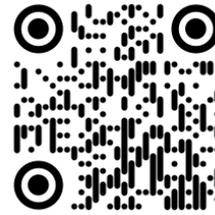
	lun. 05 septembre	mar. 06 septembre	mer. 07 septembre	jeu. 08 septembre	ven. 09 septembre
08h00					
09h00	<BUTI STID> MIRZAKHANI Statistique descript (VSTDRI05) Mme NASSIET AURELIE Q104 CRIT - Q104 CRIT Hybride Cours				
10h00					
11h00	<BUTI STID> MIRZAKHANI Statistique descript (VSTDRI05) Mme NASSIET AURELIE Q104 CRIT - Q104 CRIT Hybride TP	<BUTI STID> MIRZAKHANI Enquete (VSTD106) Mme DESEILLIGNY ORIANE S103 (IUTV) - S103 (IUTV) Valoriser	<BUTI STID> MIRZAKHANI Base de la programmation (VSTDRI04) M. SANTINI GUILLAUME Q106 CRIT - Q106 CRIT Hybride		<BUTI STID> MIRZAKHANI Decouverte des donne (VSTDRI10) Mme TOURE CLAIRE S105 (IUTV) - S105 (IUTV)
12h00					
13h00					
14h00					
15h00	<BUTI STID> MIRZAKHANI Accueil (VSTDRI01) M. HEBERT DAVID Q104 CRIT - Q104 CRIT Hybride	<BUTI STID> MIRZAKHANI Accueil (VSTDRI01) M. HEBERT DAVID Q104 CRIT - Q104 CRIT Hybride	<BUTI STID> MIRZAKHANI Accueil (VSTDRI01) M. HEBERT DAVID Q104 CRIT - Q104 CRIT Hybride		<BUTI STID> MIRZAKHANI Accueil (VSTDRI01) M. SANTINI GUILLAUME Q104 CRIT - Q104 CRIT Hybride
16h00					
17h00					
18h00					

Si vous souhaitez synchroniser vos agendas électroniques voici le lien :



Du sport à l'Université

L'université dispose d'un Département des Activités Physiques et Sportives (DAPS). Vous pouvez bénéficier de ses services pour moins de 20€/an. Vous pourrez alors suivre un sport pour le plaisir ou pour une note qui comptera dans votre moyenne (coefficient 1). Dans ce dernier cas, l'assiduité est nécessaire dans les cours.



<https://www.univ-paris13.fr/sport/>

Les relations internationales et la mobilité étudiante

L'université dispose d'un centre de relations internationales vous offrant la possibilité d'effectuer un ou plusieurs semestres et/ou un stage à l'étranger. Actuellement il n'existe pas de partenariat mais si vous trouvez une formation à l'étranger proche de ce que nous proposons (pour un semestre ou une année donnée) alors nous pourrions convenir d'un accord. Si tel est le cas rapprochez-vous de votre directrice des études.

Une réunion de présentation du service des relations internationales vous sera proposée quelques semaines après la rentrée.

Informations calendaire du premier semestre

Début des cours : Jeudi 1 septembre après-midi

Fin des cours du premier semestre : vendredi 20 janvier au soir

Vacances de toussaints : UNE SEULE SEMAINE (du 31/10 au 6/11)

Vacances de fin d'année : les semaines du 19 et du 26 décembre

Soutenances de l'enquête : mardi 17 janvier après-midi

Discord

Un serveur discord a été mis en place pour permettre l'échange rapide d'informations entre les étudiants (et même avec les étudiants de seconde année) et les enseignants et également pour centraliser des ressources de cours de TD ou de TP

Les intervenants du premier semestre

Code	Nom	Coef	Intervenant
R100	Accueil	0	G. Santini, D. Hébert
R101	Tableur et reporting	1.5	P. Gérard
R102	Base de données relationnelle 1	2	L. Audibert
R103	Base de la programmation 1	1.5	G. Santini
R104A	Statistiques descriptives en dimension 1	2	A. Nassiet
R104	Statistiques descriptives en dimension 2	2	M. Bjerrum
R105	Probabilités	2	M. Clertant
R106	Mathématiques	1.5	D. Hébert
R107	Initiation à l'anglais de spécialité	1.5	A. Martinez
R108	Base de la communication professionnelle	1.5	O. Deseilligny
R109	Découverte des données de l'environnement entrepreneurial et économique	1.5	C. Toure
R110	PPP : projet personnel et professionnel	3	O. Deseilligny
R111	Introduction à mathematica	0.5	G. Santini
S101	Création de reporting à partir de données stockées dans un SGBD relationnel	2	L. Audibert
S102	Ecriture et lecture de fichiers de données	2	G. Santini
S103	Préparation et synthèses d'un tableau de donnée en vue d'une analyse exploratoire simple	2	P. Gérard
S104	Apprendre en situation la production de données en entreprise	1	C. Toure

S105	Présentation en anglais d'un territoire économique et culturel	1	A. Martinez
S106	Mise en œuvre d'une enquête - Valoriser	2	O. Deseiligny
S107	Mise en œuvre d'une enquête - Traiter	2	M. Bjerrum

Coordonnées de vos intervenants au premier semestre

- Guillaume Santini : guillaume.santini@univ-paris13.fr
- David Hébert : hebert.iut@gmail.com
- Pierre Gérard : pierre.gerard@univ-paris13.fr
- Laurent Audibert : laurent.audibert@univ-paris13.fr
- Aurélie Nassiet : aurelie.nassiet@gmail.com
- Marie Bjerrum : mabjerrum@gmail.com
- Matthieu Clertant : clertant@math.univ-paris13.fr
- Antony Martinez : martinezlouisantony@gmail.com
- Oriane Deseilligny : oriane.deseilligny@univ-paris13.fr
- Claire Toure : toureclaire@gmail.com